



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2026

(19h00)

ORDRE DU JOUR

I°) ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Délibération fixant les indemnités de fonction des élus sans majoration (ajout d'un 5ème conseiller municipal délégué) - Abroge la délibération D2603-021 du 30 mars 2026
- 2) Délibération fixant les majorations des indemnités de fonction des élus (ajout d'un 5ème conseiller municipal délégué) - Abroge la délibération D2603-022 du 30 mars 2026
- 3) Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (2026 – 2032)
- 4) Désignation d'un « correspondant Défense »

II°) FINANCES / ADMINISTRATION GENERALE

- 5) Plan de financement définitif de l'aménagement de la place Saint Jean d'Etampes
- 6) Attribution d'un fonds de concours de la Commune au SDEEG (éclairage du terrain d'entraînement du stade de football)
- 7) Convention d'occupation du domaine public (bar à champagne)
- 8) Tarifs de vente des boissons des fêtes de la Rosière
- 9) Projet de consultation citoyenne « Micro ouvert »

III°) RESSOURCES HUMAINES

- 10) Création d'un Comité social territorial local
- 11) Délibération ponctuelle portant création d'un emploi non permanent (Renfort service hygiène)
- 12) Délibération ponctuelle portant création d'un emploi non permanent (Renfort Direction Générale)

IV°) DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

V°) QUESTIONS DIVERSES

- 13) Présentation du plan communal de sauvegarde